L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI 16 AVRIL 1884

SPECTACLES, BALS, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL,

Sept Soirées et Matinées Mercredi et Samedi.
Commençant
DIMANCHE, 13 AVRIL.
Engagement spécial de la dernière grande comédie à succès le

DEUCE OF HEARTS
Or the Bachelor's Great Strike,

Par John Harrison, Esq., avec la plus forte troupe de comédiens sur les planches.

Dimanche, 20 avril—Thatcher Primrose and West's Minstrels. 12 avril—

PAVILLON FARANTA,
Coin des rues Bourbon et Orléans.

Le plus beau spectacle à 10 cts qui ait jamais été offert au public dans le Sud. Nouveau Programme

Grandes attractions pour les fêtes de Pâques Pendant la semaine commençant le 14 avril, il y aura représentation à grand spectacle de

"PLUTON, OU LES SEPT FILLES DE SATAN."

avec costumes neufs élégants et mise en scène splendide. La pièce se termine par la MARCHE DES AMAZONES ou Guerre au corps de ballet avec accessoires. Avant la pièce, il y aura chants, danses et actes de la nouvelle comédie.

ENTRÉE..... 10 SOUS

Matinées tous les samedis, dimanches et lundis.
1 Avril—

NOUVEAU JOCKEY CLUB
DE LA
LOUISIANE.

Courses de Printemps,
Commençant le lundi, 14 avril

Troisième jour, mercredi 16 avril

Première Course—Bourse $250; $50 au second. Trois quarts mille.

Deuxième Course—Hurstbourne Stakes, pour chevaux de 2 ans; entrée $25 p. p., $350 ajouté par le capt J. L. Harris: $50 au second. Un demi mille.

Troisième Course—Termagant, b f, Great Tom—2 lbs.
Ecurie Hurstbourne—Rosa R, br f, Pat Malloy—Jenny H.
Ecurie Hurstbourne—Ramal, b c, Glen Ath—Arvella.
J J Merrill—Blue Eyed Belle, b f, Blue Eyes—Maggie Womack.
D Graham—Sam Walton, ch g, Kenton—May Day.
Morris & Patton—Ten Stone, b c, Ten Broeck—Lizzie Stone.
W B Jennings—Crafty, ch f, Fellowcraft—Lea F.
W H Cheppu—Luisc Bright, b f, Enquirer—Enchre.

Troisième Course—Bourse $250, $50 au second. Les chevaux n'ayant jamais gagné une course de la valeur de $1000 seront allouées 7 livres. Maidens alloué 14 livres. Un mille.

Quatrieme Course—Bourse $250, $50 au second. Handicap. Entrées seront faites Lundi, 14 avril à l'heure ordinaire de clôture. Poids annoncé le 15 avril à 3 heures p m. Déclarations le même jour à 5 heures p m. 1 3|4 mille.

Quatrième Jour, Jeudi, 17 Avril.

Première Course—Bourse $250; $50 au second. Le vainqueur pour 8ce vendu à l'enchère pour $2000; il devra porter le poids pour lui-même allouée pour $1000 à $2000; 2 livres plus qu'à $100 à $1000; 3 livres pour $100 jusqu'à $500. Conditions ordinaires Un mille.

Deuxième Course—Bourse $250; $50 au second. Sept furlongs.

Troisième Course — Walker Handicap, un sweepstakes de $50 chacun, ou seulement $10 si l'inscription est faite à 4 P M la veille du jour désigné p qr la course, avec $500 ajoutés par le Col J A Walker, $100 au second, $75 au troisième. Le poids devant être annoncé deux jours avant la course. Un mille et demi.
J H Green—Carley B br g, 5 Virgil—Lady Ilke.
E Beardslee—Athlone ch g, âgé, Viator ou Narragansett—Elizabeth
E Beardslee—Mauitou, br. g., 6, John Morgan—Queen of the West
Ely Ellsworth—Barnum, b. g., 5, Bonnie Scotland—Charlotte Thompson.
W L Cassidy—Tilford br. g., 4, Gilroi—Sister to Rarie.
W L Cassidy—Carson, ch. g., 6, Glengarry—Hop.
Louisiana Stables—Wallenses, br. h., 5, Waverly—Pasema.
Ecurie de la Louisiane—Footeral, b. g., 5, Foster—Minnie T. Morgan.
L. Graham—Brunswich, ch. g., 5, Barny Williams—Maud Lyon.
Morris & Patton—Melikoff, ch c, 3 Breathitt—Leap Year.
Morris & Patton—Apollo, ch g, 5, Ashland—Lever Rebecca T Price.
Morris & Patton—Slocumb, b g, 4, Glenelg—Dot.
Ira E Bride—John Sullivan, b g, 5, Monarchist—Gonerill.
John Grayer—Kisber, b h, 5, Billet—Miss Knight
J W. & R. H Loud—Lida Stanhope, ch m, 5, Waverly—Ada Cheatham.
C H. Pettingill—Fair Count, b g, âgé—Dudley—Adele.

Quatrième course—Bourse $250, $50 au second Handicap steeplechase. Entrées, mardi 15, à l'heure ordinaire de la fermeture. Les poids seront annoncés mercredi 16 à 4 P. M. Déclaration le même jour à 5 P. M. Trois chevaux ou plus, appartenant à différends propriétaires pour partir. Course courte.

Cinquième jour, vendredi, 18 avril.

Première Course—Bourse $200; $50 au second. Handicap pour chevaux de deux ans. Entrées mercredi, 16 à l'heure habituelle de la clôture. Les poids annoncés mercredi à 4 P. M. Déclaration le même jour à 5 P. M. Cinq furlongs.

Seconde Course—Bourse $250, $50 au second Pour les chevaux battus. Un mille.

Troisième Course—Bourse $250, $50 au second Du vainqueur 10 livres. 1 7|8 mille.

Quatrième Course—Bourse $450; $50 au second. Le vainqueur doit être vendu à réclamer $1[illegible] ne doit pas être vendu. Il devra porter le poids pour l'âge. S'il doit être vendu pour $2000, il doit 10 livres. 2 livres allouées pour $100 jusqu'à $1000; 3 livres allouées par $1 0 jusqu'à $500 1 1|4 mille.

Sixième jour, samedi, 19 avril.

Première Course—Bourse $250, $50 au second. Poids 10 livres au dessous de la balance. Sept furlong heats.

Seconde Course—Cottrill Stakes pour chevaux de trois ans. $25 d'entrée, p p, avec $500 ajoutés; $100 au second, $50 au troisième. MM Morris & Patton y ajoutent une coupe en argent évaluée à $250. Le vainqueur des Pickwick Stakes devra porter 7 livres de plus. Un mille et demi.

Louisiana Stables—Glenbar, b g, Glenelg—Fanfling.
Louisiana Stables—Peter L, br g Rebel—Kitty Manard.
L Graham—Broughton, ch e, Glenelg—Lady Ilke.
J W & R H Loud—Richard L, b g, Lever—Optima
J W & R H Loud—Lady Loud, ch f, Monarchist—Lady Hardaway.
Troisième Course — Course de Consolation. Bourse: $250 au premier, $50 au second. Pour chevaux battus. 5 livres permises aux chevaux battus une fois. 10 livres à ceux battus deux fois, trois fois 15 livres. Un mille.

Quatrième Course—Hurstbourne stakes un sweepstakes pour tous les âgés; entrée $50 p. p. avec $750 ajoutées par M. Chas T. Howard $150 au deuxième, $50 au troisième. Poids, 5 livres au dessous de la balance. Deux milles.
J H Green—Carley B, br g, 5 Virgil—Lady Ilke.
E Beardslee—Athlone, ch g, âgé, Viator ou Narragansett—Elizabeth
E Beardslee—Mauitou, br. g., 6, John Morgan—Queen of the West
Ely Ellsworth—Barnum, b. g., 5, Bonnie Scotland—Charlotte Thompson.
W L Cassidy—Tilford br. g., 4, Gilroi—Sister to Rarie.
W L Cassidy—Carson, ch. g., 6, Glengarry—Hop.
Louisiana Stables—Wallenses, br. h., 5, Waverly—Pasema.
Ecurie de la Louisiane—Footeral, b. g., 5, Foster—Minnie T. Morgan.
L. Graham—Brunswich, ch. g., 5, Barny Williams—Maud Lyon.
Morris & Patton—Melikoff, ch c, 3 Breathitt—Leap Year.
Morris & Patton—Apollo, ch g, 5, Ashland—Lever Rebecca T Price.
Morris & Patton—Slocumb, b g, 4, Glenelg—Dot.
Ira E Bride—John Sullivan, b g, 5, Monarchist—Gonerill.
John Grayer—Kisber, b h, 5 Billet—Miss Knight
J W. & R. H Loud—Lida Stanhope, ch m, 6, Waverly—Ada Cheatham.

Dans toutes les courses il faudra cinq entrées ou davantage. Les inscriptions seront gratuites dans toutes les courses où le club donnera la bourse. Il faudra porter toute course deux partants ou davantage.

Les membres du club sont priés de réclamer leurs insignes rue du Canal, 104.

Les courses commenceront à 3 heures du soir. En cas de renvoi pour cause de mauvais temps, une banderolle sera hissée au faîte de la salle de billards "Crescent," à l'angle des rues Canal et St Charles.

Insignes, Quarter Stretch, pour la série des courses	$12 00
Insignes d'invitation	10 00
Insignes d'un jour	2 50
Entrée à l'hypodrome	1 00

Entrée au champ, 50 cts (sur toutes les notes).

Explication.—On entend par le champ partout sur le terrain, excepté la Grande tribune, l'enclos où se reposent les chevaux ou le Quarter Stretch.

RÈGLEMENTS.

Les dames de service pas admises aux tribunes sans cavaliers.

Les insignes d'invitation pour les non résidents seulement sont personnels et ne donnent droit d'entrée qu'aux personnes invitées.

Les insignes "Quarter Stretch" donnent accès à toutes les parties du terrain et de la piste.

Les billets d'entrée à l'hypodrome ne donnent pas les mêmes privilèges que les QUARTER STRETCH

Les membres ont droit d'entrée pour toutes les dames qu'ils accompagnent.

Il est positivement prohibé de fumer sur les tribunes des membres.

Les dames et les messieurs sont priés de demeurer assis pendant qu'on fait les courses.

Tous les véhicules entreront par la porte de Gentilly.

Des insignes de QUARTER STRETCH peuvent s'obtenir rue du Canal, 104, et sur le terrain des courses.

☞ Les chars du City Railroad et du chemin de fer Jackson passeront de la Station de City, rue du Canal, toutes les trois minutes pendant les courses et dépo ront les passagers sur le terrain même des courses devant l'hypodrome.

Des POOLS seront vendus dans la salle du Club du Crescent Hall, coin des rues Canal et St Charles par les R. Bride & Cie.

Commissaires,

H W Conner	Jules Aldige,
J L Barra,	A G Nicolosio,
L E Gleany,	Capt. J W Tobin,

Marqueurs du temps.
W B Krumbhaar, Brook Doswell,

Juges de distance.
Thos L Airey, T C Heredes,

Comité de Réception.

S. H. BUCK, Chairman.	
J B Lallande,	O W Miltenberger,
J D Poss,	Octave Hopkins,
Frank Kennedy,	W F Pinckard,
W A Bell,	Aimeed Violett,
Geo G T Beauregard,	H Charnock,
George Gordon,	Gouv F T N'choll,
H D Hopkins,	William Mehle,
Chas A Conrad,	W E Lyons,
H H Ferrer,	A A Lefort,
Jas A Vignaud,	Armand Capdevielle,

Col. J G Pemin.

Toutes les communications devront être adressées à G. W. HOTT, Lock Box 1944, Nlle-Orléans.

E. W. SIMMONS président.
W. HOTT, secrétaire.
avril—

AUX VOTANTS
DE LA
NLLE-ORLEANS.

La liste des candidats du PARTI DEMOCRATE CONSERVATEUR RÉGULIER a été promulguée et est soumise à vos suffrages. Les représentants du grand corps électoral qui le 22 mars dernier, a manifesté sa volonté par un choix honnête et libre, au moyen du scrutin, n'ont pas jugé nécessaire de publier une adresse formelle; après avoir composé le ticket, ils se reposaient, pour le faire accepter et ratifier par le peuple, sur l'intelligence, l'intégrité et les aptitudes des candidats désignés par la Convention.

La petite coterie, qui s'est constituée de son propre chef et qui ne représente rien et qui a donné naissance au "Ticket municipal des Citoyens et de la Démocratie de Paroisse", a jugé convenable et utile d'inaugurer contre nous une campagne d'imputations injurieuses et d'allégations d'un caractère impardonnable. Nous contestons l'exactitude et le bien-fondé de ces imputations, et nous sommes non adversaires de produire les preuves sur lesquelles ils les appuient et citent à la barre de l'opinion publique les candidats d'un grand parti politique.

Le ticket régulier n'a pas été formé en conclave secret, les portes fermées, même aux représentants de la Presse; pas plus que la liste des candidats n'a été composée dans l'intérêt d'individus ou pour gratifier les préférences particulières de comités constitués d'eux-mêmes. Ses principes étaient énoncés, ses candidats connus, la ligne de conduite de ces derniers comprise longtemps avant que le peuple ne se rendît aux urnes, armé de bulletins pour exprimer ses vœux. Sa convention se composait de toutes les classes de ses concitoyens—le négociant, l'industriel, l'homme de profession, l'artisan, l'ouvrier. Examinez en la liste, comparez-la à celle des trente-quatre qui ont organisé l'opposition, et décidez par vous-mêmes, lequel des deux tickets réunit mieux "tous les éléments de l'industrie honnête." Sur le ticket régulier, il ne se trouve le nom d'aucun individu qui ait jamais été accusé de péculats publics, ou à l'honneur duquel il ait jamais été porté atteinte. Il ne défend les intérêts d'aucun monopole; il a été composé sans égard aux sympathies que pouvaient inspirer des corporations favorisées.

Ses répondants n'ont aucunes relations avec les institutions qui, d'un œil anxieux, attendent la composition du prochain Conseil municipal. Sa force ne dépend pas du parti Républicain, et il ne sollicite ni l'approbation ni l'appui des manipulateurs de la machine politique républicaine de la paroisse. Ses candidats ne sont pas des traîtres au parti qui les a élevés au pouvoir, et tout en prêt, après avoir soldé ses favours, répudié sa bannière pour trouver la préférence dans les rangs de l'opposition que leur avait refusée leur propre parti.

Sur quel témoignage repose l'assertion faite que sous le parti régulier, "notre gouvernement municipal n'a pas répondu au vœu de la population"? Les signataires de l'ADRESSE ont-ils lu l'histoire de leur propre ville? Si c'est l'insuccès d'avoir racheté le crédit de la municipalité et payé toutes les dettes honnêtement contractées, alors l'ancienne coterie "ring-rule" a manqué aussi à sa mission?

Mais en matière d'administration la Démocratie Régulière décline toute espèce de responsabilité. A l'habileté et au talent de l'Hon. W. J. Behan est dû tout ce qui a pu honorer ou discréditer l'histoire exécutive du gouvernement de ville qui n'a plus que quelques jours à vivre. Si le meurtre est à l'ordre du jour et qu'la fraction de la justice est paralysée par la corruption politique et les influences néfastes, qu'on ne publie pas que la police était placée sous les ordres du maire, et que toute la responsabilité de l'état des choses qu'on signale doit peser sur lui. Si nos rues sont un foyer d'infection qui était chargé de veiller à ce que les servitudes du public remplissent honnêtement leur devoir? Nous est il permis de demander à quel moment, pendant la durée de son mandat officiel, Sec Ferrier a-t-il jamais fait plaint de l'exure de l'incapacité ou du manque de zèle du Commissaire actuel des Travaux Publics?

Quel blâme pourrait on formuler contre la présente administration municipale, qui, s'il est mérité, ne peut en même temps d'un poids écrasant sur celui-ci même dont le talent et les remarquables aptitudes le rendaient si propre à diriger les délibérations du Conseil municipal, et dont la rare intelligence, la haute instruction et les éminentes qualités font un magistrat si estimé de la grande métropole du Sud, au parmi une si nombreuse population, la Démocratie de Paroisse, grands, purs et désintéressés—a pu trouver un candidat plus digne à placer en tête de son ticket.

Nous demandons que l'on mette en regard tous les noms présentés au suffrage du peuple sur les deux tickets, et nous défions que l'on trouve les nôtres inférieurs en quoi que ce soit. Sous le rapport de l'honorabilité, de l'intelligence, de l'énergie, du désintéressement et de talent nous pouvons affirmer que nous avons composé une liste de candidats supérieure à celle que prétendent nos adversaires.

Nous basons ces prétentions sur le mérite éprouvé d'anciens serviteurs du peuple et la société bien connue des citoyens qui brigument pour la première fois les suffrages des électeurs. Au cun candidat n'a été désigné à la suite d'un engagement pris par lui de mettre ses pouvoirs officiels au service de ses propres ambitions politiques. Nous promettons une administration fidèle et économique des affaires publiques ainsi que la rigoureuse application de la loi. Nous désirons que l'on ait toute les notes de nos candidats et que l'on les compare à ceux des candidats qui figurent sur les deux autres listes. Nous nous reposons avec une entière confiance sur le jugement éclairé que vous prononcerez.

BERNARD C. SHIELDS.
Président du comité démocrate-conservateur de paroisse, Paroisse d'Orléans.

OFFICIEL.

Ticket Démocrate Conservateur Régulier.

Pour Officers d'Etat:

Pour Gouverneur.
SAMUEL DOUGLAS McENERY,
de Ouachita.

Pour Lieutenant-Gouverneur.
CLAY KNOBLOCH,
de la Fourche.

Pour Trésorier,
E. A. BURKE,
d'Orléans.

Pour Avocat Général,
L. J. CUNNINGHAM,
de Natchitoches.

Pour Secrétaire d'Etat,
OSCAR ARNOUX,
de Plaquemines.

Pour Auditeur,
D. B. PEERLE,
de Union.

Pour Surintendant de l'Education Publique,
WARREN EASTON,
d'Orléans.

Pour Sénateurs:

Premier District,
E. H. Farrar, A. Estopinal.

Second District,
Anatole A. Ker, Lawtenoe O Donnell.

Troisième District,
George H. Braughn.

Quatrième District,
Jno. C. Davey, Jr.

Cinquième District,
Simeon Toby.

Sixième District,
Gustave A. Breaux, S. S. Carlisle.

Pour Représentants:

Premier District Représentatif,
Premier Ward—Bernard C. Shields.

Second District Représentatif,
Second Ward—E. S Whitaker, J. D. Farrell.

Troisième District Représentatif,
Troisième Ward—W. E. O'Donnell, B. Armbruster, Wm I Bolger.

Quatrième District Représentatif,
Quatrième Ward—Jno. J Fitzpatrick.

Cinquième District Représentatif,
Cinquième Ward—James Datier, L. M. Gex.

Sixième District Représentatif,
Sixième Ward—Charles R Kennedy.

Septième District Représentatif,
Septième Ward—John A. Leiten, Thos. H. Lacoste.

Huitième District Représentatif,
Huitième Ward—Miles Riordan.

Neuvième District Représentatif,
Neuvième Ward F Dudenhefer, Alfred Moss.

Dixième District Représentatif,
Dixième Ward—Thos J. Bath, Wm H. Rooney

Onzième District Représentatif,
Onzième Ward—E. K. Ogden, T. C. Murphy.

Douzième District Représentatif,
Douzième Ward—W. H. Grandjean.

Treizième District Représentatif,
Treizième et Quatorzième Wards—E. H. Dewning.

Quatorzième District Représentatif,
Seizième et Dix-septième Wards Fred Delbel.

Quinzième District Représentatif,
Quinzième Ward—N. Trépagnier.

Pour Officers de Paroisse:

Pour Shérif civil,
THOMAS DUFFY.

Pour Shérif Criminel,
CHARLES A. BUTLER.

Pour Greffier de la Cour Civile de District,
WM J. McGEHAN.

Pour Greffier de la Cour Criminelle de District
JAMES BARRY.

Pour Arpenteur des Alluvions,
JOSEPH BATT.

Pour Recorder des Hypothèques,
JOHN J. O'BRIEN.

Pour Avocat de District,
LIONEL ADAMS.

Pour Coroner,
Dr JAMES F. FINNEY.

Pour Officers de Ville:

Pour Maire,
J. V. GUILLOTTE.

Pour Trésorier,
I. W. PATTON.

Pour Contrôleur
JOS. N. HARDY.

Pour Commissaire des Travaux Publics,
JOHN FITZPATRICK.

Pour Commissaire de Police et des Edifices Publics,
PATRICK MEALEY.

Pour Recorder du Premier District,
ROBERT C. DAVEY.

Pour Recorder du Deuxième District,
THOMAS J. FORD.

La liste des candidats du PARTI DEMOCRATE CONSERVATEUR RÉGULIER a été promulguée et est soumise à vos suffrages. Les représentants du grand corps électoral qui le 22 mars dernier, a manifesté sa volonté par un choix honnête et libre, au moyen du scrutin, n'ont pas jugé nécessaire de publier une adresse formelle; après avoir composé le ticket, ils se reposaient, pour le faire accepter et ratifier par le peuple, sur l'intelligence, l'intégrité et les aptitudes des candidats désignés par la Convention.

La petite coterie, qui s'est constituée de son propre chef et qui ne représente rien et qui a donné naissance au "Ticket municipal des Citoyens et de la Démocratie de Paroisse", a jugé convenable et utile d'inaugurer contre nous une campagne d'imputations injurieuses et d'allégations d'un caractère impardonnable. Nous contestons l'exactitude et le bien-fondé de ces imputations, et nous sommes non adversaires de produire les preuves sur lesquelles ils les appuient et citent à la barre de l'opinion publique les candidats d'un grand parti politique.

Le ticket régulier n'a pas été formé en conclave secret, les portes fermées, même aux représentants de la Presse; pas plus que la liste des candidats n'a été composée dans l'intérêt d'individus ou pour gratifier les préférences particulières de comités constitués d'eux-mêmes. Ses principes étaient énoncés, ses candidats connus, la ligne de conduite de ces derniers comprise longtemps avant que le peuple ne se rendît aux urnes armé de bulletins pour exprimer ses vœux. Sa convention se composait de toutes les classes de ses concitoyens—le négociant, l'industriel, l'homme de profession, l'artisan, l'ouvrier. Examinez en la liste, comparez-la à celle des trente-quatre qui ont organisé l'opposition, et décidez par vous-mêmes, lequel des deux tickets réunit mieux "tous les éléments de l'industrie honnête." Sur le ticket régulier, il ne se trouve le nom d'aucun individu qui ait jamais été accusé de péculats publics, ou à l'honneur duquel il ait jamais été porté atteinte. Il ne défend les intérêts d'aucun monopole; il a été composé sans égard aux sympathies que pouvaient inspirer des corporations favorisées.

Ses répondants n'ont aucunes relations avec les institutions qui, d'un œil anxieux, attendent la composition du prochain Conseil municipal. Sa force ne dépend pas du parti Républicain, et il ne sollicite ni l'approbation ni l'appui des manipulateurs de la machine politique républicaine de la paroisse. Ses candidats ne sont pas des traîtres au parti qui les a élevés au pouvoir, et tout en prêt, après avoir soldé ses favours, répudié sa bannière pour trouver la préférence dans les rangs de l'opposition que leur avait refusée leur propre parti.

Sur quel témoignage repose l'assertion faite que sous le parti régulier, "notre gouvernement municipal n'a pas répondu au vœu de la population"? Les signataires de l'ADRESSE ont-ils lu l'histoire de leur propre ville? Si c'est l'insuccès d'avoir racheté le crédit de la municipalité et payé toutes les dettes honnêtement contractées, alors l'ancienne coterie "ring-rule" a manqué aussi à sa mission?

Mais en matière d'administration la Démocratie Régulière décline toute espèce de responsabilité. A l'habileté et au talent de l'Hon. W. J. Behan est dû tout ce qui a pu honorer ou discréditer l'histoire exécutive du gouvernement de ville qui n'a plus que quelques jours à vivre. Si le meurtre est à l'ordre du jour et qu'la fraction de la justice est paralysée par la corruption politique et les influences néfastes, qu'on ne publie pas que la police était placée sous les ordres du maire, et que toute la responsabilité de l'état des choses qu'on signale doit peser sur lui. Si nos rues sont un foyer d'infection qui était chargé de veiller à ce que les servitudes du public remplissent honnêtement leur devoir? Nous est il permis de demander à quel moment, pendant la durée de son mandat officiel, Sec Ferrier a-t-il jamais fait plaint de l'exure de l'incapacité ou du manque de zèle du Commissaire actuel des Travaux Publics?

Quel blâme pourrait on formuler contre la présente administration municipale, qui, s'il est mérité, ne peut en même temps d'un poids écrasant sur celui-ci même dont le talent et les remarquables aptitudes le rendaient si propre à diriger les délibérations du Conseil municipal, et dont la rare intelligence, la haute instruction et les éminentes qualités font un magistrat si estimé de la grande métropole du Sud, au parmi une si nombreuse population, la Démocratie de Paroisse, grands, purs et désintéressés—a pu trouver un candidat plus digne à placer en tête de son ticket.

Nous demandons que l'on mette en regard tous les noms présentés au suffrage du peuple sur les deux tickets, et nous défions que l'on trouve les nôtres inférieurs en quoi que ce soit. Sous le rapport de l'honorabilité, de l'intelligence, de l'énergie, du désintéressement et du talent nous pouvons affirmer que nous avons composé une liste de candidats supérieure à celle que prétendent nos adversaires.

Nos basons ces prétentions sur le mérite éprouvé d'anciens serviteurs du peuple et la société bien connue des citoyens qui brigument pour la première fois les suffrages des électeurs. Aucun candidat n'a été désigné à la suite d'un engagement pris par lui de mettre ses pouvoirs officiels au service de ses propres ambitions politiques. Nous promettons une administration fidèle et économique des affaires publiques ainsi que la rigoureuse application de la loi. Nous désirons que l'on ait toute les notes de nos candidats et que l'on les compare à ceux des candidats qui figurent sur les deux autres listes. Nous nous reposons avec une entière confiance sur le jugement éclairé que vous prononcerez.

BERNARD C. SHIELDS.
Président du comité démocrate-conservateur de paroisse, Paroisse d'Orléans.

Pour Recorder du Troisième District,
A. P. KELLER.

Pour Recorder du Quatrième District,
T. J. MOONEY.

Pour Juge de la Première Cour de Cité,
THOMAS R. ROZIER.

Pour Juge de la Deuxième Cour de Cité,
WM. VOORHIES.

Pour Juge de la Troisième Cour de Cité,

Pour Juge de la Quatrième Cour de Cité,

Pour Greffier de la Première Cour de Cité,
JOHN T. FITZGERALD.

Pour Greffier de la Deuxième Cour de Cité,
N. V. VINET.

Pour Greffier de la Troisième Cour de Cité,
WM SARAZIN.

Pour Greffier de la Quatrième Cour de Cité,
KENNEDY SCRATCHLEY.

Pour Constable de la Première Cour de Cité,
P. A. LOOBY.

Pour Constable de la Deuxième Cour de Cité,
ALFRED BARNES.

Pour Constable de la Troisième Cour de Cité,
R. P. THOMAS.

Pour Constable de la Quatrième Cour de Cité,
FRANK CARAMBAT

Pour Membres du Conseil de Ville:

Premier District Représentatif, Premier Ward
Patrick Mulin.

Deuxième District Représentatif, Deuxième Ward—Hy. Lehman, Ed. Burke.

Troisième District Représentatif, Troisième Ward—Wm H. Moon, Hugh McManus, George H. Lord.

Quatrième District Représentatif, Quatrième Ward—E. G. Barton.

Cinquième District Représentatif, Cinquième Ward—A. Paterno, Henry Albert.

Sixième District Représentatif, Sixième Ward Joseph Garidel.

Septième District Représentatif, Septième Ward—A. D Saucier, Edw. S Mannell.

Huitième District Représentatif, Huitième Ward—Michael Carroll.

Neuvième District Représentatif, Neuvième Ward—Henry C Miller, O Byron.

Dixième District Représentatif, Dixième Ward —J. Romer, Bartholomew Moran.

Onzième District Représentatif, Onzième Ward Peter Kaiser, Douglas M. Kilpatrick.

Douzième District Représentatif, Douzième Ward—A. C. Winn.

Treizième District Représentatif, Treizième et Quatorzième Wards—J. P. Stoulig.

Quatorzième District Représentatif, Seizième et Dixième Wards Louis Zeller.

Quinzième District Représentatif, Quinzième Ward—Emile Bassano.

Pour Membre du Conseil, Premier District Municipal, 1er, 2me et 3me Wards—E. L. Tarnal.

Pour Membre du Conseil, Deuxième District Municipal, 4me, 5me et 6me Wards—A. Prados, Jr.

Pour Membre du Conseil, Troisième District Municipal, 7me, 8me et 9e Wards—Thos H. Ryan.

Pour Membre du Conseil, Quatrième District Municipal, 10me et 11me Ward—John F. McCabe.

Pour Membre du Conseil, Cinquième District Municipal, 15me Ward—Nicolas Aumon

Pour Membre du Conseil, Sixième District Municipal, 12me, 13me et 14me Wards—Thos. Carey.

Pour Membre du Conseil, Septième District Municipal, 16me et 17me Wards—Hy. Heuchert.

FERNARD C. SHIELDS.
Président du Comité de Paroisse.
JAC. VOLRATH, Secrétaire. 30mars—

Au Peuple de la Nlle-Orléans.

Le moment est venu où vous devez affirmer votre puissance au scrutin. Si nous ne vous montrez pas ferme aux élections prochaines, on vous imposera une administration qui, par sa faiblesse et son incapacité, réduira à néant tous les efforts que négligeants et citoyens ont déployés jusqu'à ce moment pour pousser la Nlle-Orléans dans la voie du progrès. Le ticket soi disant démocratique, publié récemment et soumis à vos suffrages, indique si clairement la prépondérance du *boraisme*, une telle indifférence pour les mérites personnels et l'intégrité des candidats, un tel dédain pour le bien public, qui est sacrifié à l'intérêt individuel de quelques ambitieux politiques, qu'on ne saurait attendre des hommes ainsi designés, dans le cas où ils triompheraient, la réformes nécessaires.

Pour demeurer à la hauteur des circonstances, pendant quatre nouvelles années, nous devons confier les affaires municipales à une administration ferme et vigoureuse, guidée par un jugement sûr et animée de sentiments de justice et d'honnêteté.

Ce résultat si désirable intéresse profondément tous les citoyens honnêtes d'une manière prématurée à la Nlle-Orléans ainsi que toutes les classes de votants. Il est des choses dans notre ville est si bien connu qu'il est inutile de recourir aux chiffres et aux longs témoignages pour démontrer l'urgence des réformes. Il serait également oiseux de s'indiquer, nous ne voulons que dire ici que le gouvernement de notre ville, livré aux mains d'une coterie *ring-rule*, a été un misérable insuccès.

Le meurtre est à l'ordre du jour, et l'action de la justice est paralysée par la corruption politique et les influences néfastes. Nos rues sont un foyer d'infection, nos écoles publiques, dont nous étions autrefois si fiers, étaient élevées parmi les plus dégradées de l'Union ne sont plus que l'ombre de ce qu'elles étaient jadis.

Après des années de doute et de misère il soit enfin et à la veille de recouvrer sa prospérité perdue, les capitalistes viennent de toutes parts en chercher les ressources pour y fonder de grands établissements.

On trouvera alors un champ plus vaste pour leurs opérations que la Nouvelle-Orléans. Mal heureusement, ou y redoute constamment les maladies épidémiques et le crime s'y promène tête levée. Rien accroissons à un brusque avenir pour permettre à quelques chefs de clique (bosses) de semblier à nos dépens! Ne les voyons-nous pas toujours entourés d'une garde qui leur est dévouée, et qui les protège au pouvoir en violant ouvertement la loi et tous les droits constitutionnels? Ils vous appartient, citoyens et chefs, tous de faire cesser de si vitaux abus, de mettre fin à un si déplorable état de choses.

Il ne s'agit pas ici de questions politiques, à réforme ne relève ni de la démocratie ni du parti républicaine. Elle s'adresse que des détails d'affaires. Elle ne vise que la fidèle administration de la cité, l'économie des finances municipales. l'application rigoureuse de la loi pour protéger l'existence et la fortune de tous les citoyens indistinctement.

Pour atteindre ce but, il faut faire des hommes nouveaux, un programme d'union.

A nous de toutes les classes, négociants, ouvriers, employés, artisans—nous invitons tous ceux qui ont à cœur l'intérêt de notre ville à se joindre à nous. Que chacun se fasse enregistrer, et, non content de voter personnellement pour la réforme, use de son influence sur ses voisins pour que ceux-ci en fassent autant.

Sortons de cette léthargie qui est la cause première de la condition actuelle de notre ville et nous remporterons la victoire la plus éclatante.

Nous croyons pouvoir donner à tous ceux qui agiront avec nous l'assurance que tous les bulletins seront comptés honnêtement et loyalement, et que la méchanceté active pour remplir les blancs de bulletins de contrebande sera prompt ment réprimée.

Nous nous adressons aux classes laborieuses de la Nlle-Orléans, comme à celle qui ont le plus d'intérêt à un bon gouvernement, nous les adjurons de bien envisager la situation et de ne pas se laisser détourner de la bonne voie par des politiciens de profession.

Elles doivent voir que le commerce nous désserte et que le champ où s'exerce leur activité se rétrécit chaque jour.

Elles doivent se rapprocher que nous avons le soin des capitaux du dehors pour accroître le travail local, et que nous ne pouvons les attirer ici qu'en organisant un gouvernement qui leur inspire confiance. Elles doivent se rappeler aussi que si les capitaux placés à cette heure à la Nlle-Orléans en étaient retirés, les ouvriers ne pourraient pas les vivre, avec leurs femmes et leurs enfants, qu'ils seraient condamnés à rester dans une ville en pleine décadence et ne pourraient songer à se rendre dans d'autres centres qui d'ailleurs regorgent d'hommes de labeur comme eux.

Le moment est venu de replacer la Nouvelle-Orléans dans ses anciennes conditions de prospérité. Le peuple imposera, s'il en a volonté, aux élections d'avril, et est si bien décidé à triompher de ses adversaires!

La Démocratie de Paroisse et le Comité des Citoyens, représentant toutes les classes industrieuses, soumettent aux suffrages du peuple le ticket suivant qui a été composé avec soin, et qui réunit toutes les qualités nécessaires pour assurer le succès de la Réforme.

Leur but unique est de réformer le gouvernement municipal; ils ne s'occupent des affaires d'Etat que pour désigner des candidats à la Législature dont le concours leur est assuré dans l'œuvre capitale qu'ils ont entreprise.

De la part des citoyens.	De la part de la Démocratie de paroisse.
John Phelps,	M. G. Lally,
J. W. Laboulaise,	David P. Casey
A. Britton,	Ernest Miltenberger,
Henry Baldwin,	E. F. Gray,
Geo. McCloskey,	W. H. Voelker,
Adolphe Schreiber,	E. H. Watt,
E. T. Manning,	Geo. B. Jones,
Alex T. Janin,	Geo. C. Sebastian,
Simon Hernsheim,	J. C. Fillippi,
A. A. Maginnis,	J. S. Christie,
Gideon L. Townsend,	Columbus H. Allen,
Carl Kohn,	J. B. Aikman,
N. D. Wallace,	A. C. Landry,
Lionel C. Levy,	C. H. Parker,
B. K. Converse,	E. H. Browne,
Alex. Mackay,	Hugh Murray,
Jas. I. Day.	

J. HENRY LAFAYE, Secrétaire.

Ticket de Paroisse et Ticket Municipal des Citoyens et de la Démocratie de Paroisse.

Maire—W J BEHAN.
Contrôleur—T J WOODWARD.
Trésorier—B D WOOD.
Commissaire des travaux publics—W E McDERMOTT.
Commissaire de pol ce et des édifices publics—H J KIVET.

RECORDERS.

Première Cour de Recorder—T. PARIS CHIDRESS.
Deuxième Cour de Recorder—L. ANDRE BURTHE.
Troisième Cour de Recorder—LEON ENGLANDER.
Quatrième Cour de Recorder—J O. McLEAN.

POUR MEMBRES DU CONSEIL,
DISTRICTS MUNICIPAUX.

Premier District—PHILJ. REILLY.
Deuxième District—W. J HAMMOND.
Troisième District—GEO. H DUNBAR.
Quatrième District—GEO. COULE.
Cinquième District—PETER KAMME.
Sixième District—A. T. BAKER.
Septième District—HENRY LOCHTE.

POUR MEMBRES DU CONSEIL,
DISTRICTS REPRESENTATIFS.

Premier District Représentatif, Premier Ward—W. H. BRAHAM.
Second District Représentatif, Second Ward—A. G. RICKS, HENRY NEWMAN.
Troisième—WM. COINWAY, PATRICK GLENNON, ANTHONY REIDL.
Quatrième—VICTOR MAUBERRET.
Cinquième—A. C. LANDRY, GEO. RIKE, Jr.
Sixième—JAMES PREVOST.
Septième—EMILE P. ROUX, NEMOURS BIENVENU.
Huitième—RICHARD M. COUSINS.
Neuvième—D. GARONNE, LAURENT ROGERS.
Dixième—JOHN E. SLIGER, PETER FARRELL.
Onzième — CHRISTY McCARTY, W. G. WHEELER.
Douzième—F. J. ODENDAHL.
Treizième—DAVID ZAGLE.
Quatorzième.
Quinzième—CHAS W. MACKIE.

POUR SENATEURS D'ETAT.

Premier district—FRANK TRIFFLY, H. P. KERNOCHAN.
Deuxième District—PAUL E THEARD, E. HOWARD McCALER
Troisième district—AUGUSTE BERNAU.
Quatrième district—W. E. CRAPPARD.
Cinquième district—GEORGE Q. WHITNAY.
Sixième district—A. J. MICHAELIS.

REPRESENTANTS LEGISLATIFS.

Premier district—JAN LARRY MORRIS.
Deuxième district—W. J GACALL, ROBT J CLOHECY.
Troisième district—JAMES